



POLITIQUE

INTERNATIONAL

ECONOMIE

SOCIÉTÉ

ENQUÊTE

SPORT

CULTURE

MAGAZINE



EN CE MOMENT



Le tarif du pèlerinage 2019 fixé à 13 896 dinars : Une augmentation sèche de 17%

[Accueil](#) » [Société](#) » [Coopération Tuniso-Italienne: Un don de 25 millions d'euros pour la décentralisation](#)

SOCIÉTÉ

Coopération Tuniso-Italienne: Un don de 25 millions d'euros pour la décentralisation

Par **Sabrine AHMED**  Publié sur 23/06/2019  14 min lues  0  2 356[Facebook](#)[Twitter](#)[LinkedIn](#)[Email](#)

L'Italie s'est engagée à soutenir le processus de décentralisation en Tunisie et le renforcement des institutions locales.

Le programme de coopération pour le soutien à la décentralisation en Tunisie (Prodec), financé par l'Agence italienne pour la Coopération au développement (AICS), vise à améliorer

[Privacy - Termini](#)

l'accès aux services pour les citoyens dans 31 municipalités, récemment créées, situées dans 10 gouvernorats en l'occurrence Ben Arous, Ariana, Manouba, Bizerte, Sousse, Mahdia, Sfax, Gabès, Médenine, Tozeur. Il s'agit aussi d'adopter une approche participative pour élaborer les plans d'investissement communaux. Ces plans prévoient, entre autres, la construction de l'infrastructure de base relevant des arrondissements municipaux, et ce, pour dynamiser la vie socioéconomique et culturelle, l'aménagement des jardins publics et des squares et l'embellissement de la ville. Le souci des autorités publiques consiste aussi à fournir les équipements nécessaires pour la mise en service des bureaux municipaux.

Dans ce cadre, une rencontre a été organisée, le 19 juin, entre le ministre des Affaires locales et de l'Environnement, l'ambassadeur d'Italie et les maires provenant de 31 communes tunisiennes, à la résidence de l'ambassadeur d'Italie. M. Lorenzo Fanara, l'ambassadeur d'Italie en Tunisie, a déclaré que « ces actions sont financées par un don de 25 millions d'euros mis à disposition de la Tunisie dans le cadre de sa coopération avec l'Italie à travers son Agence (AICS). Ce don permettra de mettre en œuvre des partenariats et des synergies entre communes tunisiennes et italiennes. Je suis convaincu que ce programme pourra contribuer à la réalisation des objectifs entrant dans le cadre de la stratégie mise en place par les autorités tunisiennes ».

Faciliter l'accès aux services municipaux

De son côté, M. Sami Elmakki, directeur général de la Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales, a révélé que dans le cadre de ce programme de soutien des communes, la partie italienne a désigné la Caisse comme agence d'exécution. Les travaux préparatoires pour l'institution dudit programme ont été longs et parfois compliqués. La caisse est appelée aujourd'hui à jouer un rôle majeur dans le processus de la décentralisation, énoncé par la nouvelle constitution tunisienne. « Il est nécessaire de mobiliser les ressources financières nécessaires pour satisfaire les besoins des communes tunisiennes. Une assistance technique adéquate doit également être fournie aux communes pour une optimisation de l'utilisation des ressources disponibles ».

Le programme Prodec s'inscrit dans le cadre de l'effort national de la communalisation intégrale du territoire. Il vise à améliorer l'accès aux services municipaux dans 31 nouvelles communes situées dans 10 gouvernorats pour plus que 670.000 habitants. Ce programme a permis aux communes d'adopter une approche innovante dans la programmation et la réalisation des actions prévues. Cette approche implique les élus, les agents des nouvelles communes et les citoyens dans la détermination des priorités pour l'utilisation des ressources disponibles.

Planification locale optimale

Selon M^{me} Souad Ben Abderrahim, présidente de la Fédération nationale des villes tunisiennes (Fnvt) et de la municipalité de Tunis, a affirmé de son côté que l'un des objectifs « est d'encourager la planification locale en impliquant les citoyens dans les processus de programmation et de prise de décision. En d'autres termes, il s'agit d'insister sur la dimension participative de la gouvernance en Tunisie et en particulier au niveau local ». Cette initiative constitue une opportunité pour consolider davantage notre partenariat et construire des collectivités locales fortes pour concrétiser les attentes et les aspirations de nos concitoyens.

Et notre interlocutrice d'ajouter : « Le code des collectivités locales, adopté en mai 2018, se conforme à la Constitution et vise à faire des municipalités les vrais pôles du développement local. Les exigences de la Constitution et le nouveau code des collectivités locales en matière de participation citoyenne à la planification et l'exécution des investissements locaux fondent une nouvelle relation entre le citoyen et le conseil municipal. Ces exigences nécessitent, pour leur mise en œuvre, une évolution en profondeur du mode de gestion des affaires locales. C'est dans ce cadre que nous évaluons à leur juste valeur les offres de partenariats que nous recevons de nos partenaires italiens ».

Ce projet permettra, outre la gouvernance locale participative, de développer un programme d'assistance technique aux communes. Il est évident que la Fédération nationale des villes tunisiennes est prête à s'impliquer dans cette démarche pour assurer l'animation du réseau des villes bénéficiaires, la génération de la démarche, la diffusion et le suivi des approches et des instruments retenus.

Aujourd'hui, ladite Fédération entend poursuivre sa mission de défense des intérêts des communes, mais également assumer sa mission d'assistance technique aux communes via le développement d'une expertise au sein de son personnel.

[Facebook](#)[Twitter](#)[LinkedIn](#)[Email](#)[Article Précédent](#)

charançon rouge: Propagation de ce fléau à un rythme rapide

[Article suivant](#)

Ordures, déchets et espaces publics...

SABRINE AHMED

Equipe rédaction, La Presse de Tunisie

Privacy - Termini